

# Retour sur

# rencontres

France Hydro & Electricité

## Les Rencontres 2026, comme si vous y étiez !

En 2026, les 18<sup>ème</sup> Rencontres France Hydro Électricité se sont tenues au Palais des congrès de Valence les 10 et 11 juin.

90 exposants

670 participants



# Un programme 100% HYDRO

Rentrez plus en détails dans le programme en lisant la suite !

## Inauguration et ouverture

### Conférence et échange croisé

- P. 7 Hydroélectricité : quels futurs pour une énergie fondatrice et stratégique ?
- P. 9 Cadre réglementaire de l'hydroélectricité : vers davantage de visibilité et de dialogue avec l'État

### Des ateliers thématiques

- Intelligence artificielle (IA) dans les petites installations hydroélectriques : retour d'expérience d'exploitants qui l'utilisent au quotidien.
- P. 11
- P. 14 Flexibilité sur les petites centrales hydroélectriques : comment la mettre en oeuvre ?
- P. 16 Autorisation environnementale : les clés pour un dossier efficace
- P. 18 Actualité des marchés de la vente d'installations hydroélectriques



Retrouvez toutes les rediffusions en ligne !

[Voir les rediffusions](#)



## Inauguration et ouverture des Rencontres

Les 18<sup>èmes</sup> Rencontres France Hydro Électricité se sont tenues les 10 et 11 juin 2026 à Valence sous le signe de la mobilisation collective autour d'une filière appelée à jouer un rôle croissant dans la transition énergétique française. Élus, représentants de l'État, collectivités et partenaires financiers ont partagé une conviction commune : l'hydroélectricité constitue un atout majeur pour répondre aux défis de décarbonation, de souveraineté énergétique et d'adaptation des réseaux électriques.

Dans son allocution d'ouverture, **Xavier Casiot**, président de France Hydro Électricité, a insisté sur la nécessité de donner aux producteurs les conditions nécessaires pour investir durablement.



*« L'hydroélectricité fera partie de la solution demain, pour peu qu'on réussisse à faire cette planification. »*

Face à l'accélération de l'électrification des usages et au besoin croissant de flexibilité du système électrique, il a plaidé pour une meilleure coordination des politiques publiques et une plus grande visibilité réglementaire afin d'accompagner les investissements de long terme propres à la filière.

Par un message vidéo adressé aux participants, **Maud Brégeon**, ministre déléguée chargée de l'Énergie, représentée par le directeur général de l'énergie et du climat **Cédric Bourillet**, a réaffirmé le soutien du Gouvernement à l'hydroélectricité, rappelant son rôle central dans le mix énergétique national.



*« L'hydroélectricité est l'un des piliers de notre mix électrique décarboné et a vocation à le rester. »*

La ministre a souligné les ambitions de la PPE3, qui prévoit notamment une augmentation des capacités de petite hydroélectricité et le lancement de nouveaux dispositifs de soutien à l'investissement et à la rénovation des ouvrages.



## Inauguration et ouverture des Rencontres

Prenant ensuite la parole au nom de la Ville de Valence, **Marie Frémont, adjointe au maire en charge de la transition écologique**, a rappelé l'importance de la coopération entre les acteurs pour relever les défis énergétiques et climatiques.

**« Cette dynamique collective est indispensable pour réussir la transformation de nos modèles énergétiques. »**

Elle a mis en avant le lien étroit entre gestion de l'eau, préservation de l'environnement et développement des énergies renouvelables dans un territoire historiquement marqué par la présence du Rhône.



Enfin, **Valentin Peltier, directeur d'investissement Énergies renouvelables à la Caisse des Dépôts**, a rappelé l'engagement historique de l'institution aux côtés de la filière hydroélectrique et souligné le caractère stratégique de cette énergie dans le système électrique de demain.

**« L'hydroélectricité est une énergie stratégique et tournée vers l'avenir, dont les développements sont à soutenir. »**

Au travers de ces différentes interventions, un message commun s'est dégagé : à l'heure où la France accélère sa transition énergétique, l'hydroélectricité apparaît plus que jamais comme une énergie d'avenir, capable d'allier production décarbonée, flexibilité, ancrage territorial et souveraineté énergétique.



Pour **Marie-Aimée Gaspari, préfète de la Drôme**, la petite hydroélectricité constitue un maillon essentiel de la souveraineté énergétique française et de la résilience des territoires.

**« La petite hydroélectricité a toute sa place dans cette ambition. Je dirais même qu'elle a une place de choix. »**

La représentante de l'État a appelé à poursuivre le dialogue entre producteurs, administrations et acteurs environnementaux afin de construire des solutions équilibrées conciliant production d'énergie renouvelable et préservation des milieux aquatiques.



Regardez la rediffusion juste ici !

## Hydroélectricité : quels futurs pour une énergie fondatrice et stratégique ?

La conférence plénière du 10 juin 2026 intitulée “Hydroélectricité : quels futurs pour une énergie fondatrice et stratégique ?” a réuni Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère à l'initiative de la proposition de loi visant à relancer les investissements dans le secteur de l'hydroélectricité, Bernard Kieffer, référent juridique de France Hydro Électricité, et Anne Penalba, vice-présidente de France Hydro Électricité, qui animait les échanges.

Cette séquence a permis de revenir sur l'évolution du cadre juridique de l'hydroélectricité française, les enjeux liés aux concessions hydroélectriques et les perspectives ouvertes par la réforme législative actuellement en voie d'adoption.

Dès l'ouverture des débats, Anne Penalba a souligné le caractère exceptionnel de l'année 2026 pour la filière. Selon elle, **la proposition de loi portée par Marie-Noëlle Battistel marque une étape majeure en permettant de replacer l'hydroélectricité au cœur des politiques énergétiques nationales et de relancer les investissements dans les ouvrages existants.**

*« On va vivre une autre époque. »*

Pour éclairer les enjeux actuels, Bernard Kieffer a proposé un retour sur plus d'un siècle d'histoire juridique de l'hydroélectricité. Il a rappelé le caractère novateur de la loi du 16 octobre 1919, qui a permis le développement de la production hydroélectrique française en instituant les régimes d'autorisation et de concession. Selon lui, le paradoxe de la situation actuelle réside dans l'évolution progressive d'un cadre spécifique vers une intégration croissante dans le droit de l'environnement.

Il a retracé les principales étapes de cette transformation : la loi Pêche de 1984, les lois sur l'eau de 1992 et 2006, l'évolution des exigences environnementales, la suppression du droit de préférence des concessionnaires sortants ainsi que les conséquences de l'ouverture à la concurrence voulue au niveau européen.

*« On est parti d'un régime novateur, moderne et spécifique pour arriver aujourd'hui vers un régime de plus en plus banalisé et intégré. »*

L'intervention a également permis d'exposer les difficultés juridiques rencontrées par les exploitants au fil des décennies, notamment concernant le renouvellement des titres, les délais glissants et certaines situations particulières encore non résolues, comme celles des concessions dites « autorisables ».



## Hydroélectricité : quels futurs pour une énergie fondatrice et stratégique ?

Interrogée sur son engagement en faveur de l'hydroélectricité, Marie-Noëlle Battistel est revenue sur les circonstances qui l'ont conduite à s'investir sur ce dossier dès le début des années 2010. Confrontée aux projets de mise en concurrence des concessions hydroélectriques françaises, elle a progressivement fait de ce sujet un combat parlementaire de longue haleine.



Elle a rappelé les différentes étapes ayant conduit à la situation actuelle : les alertes de la Commission européenne, les procédures précontentieuses engagées contre la France, les nombreuses missions parlementaires menées depuis plus de dix ans et, plus récemment, les discussions directes engagées avec les institutions européennes afin de construire une solution durable.



**« Je suis devenue une passionnée de l'hydroélectricité. »**

La députée a insisté sur les objectifs poursuivis par la réforme : mettre fin à l'incertitude qui pesait sur les concessions hydroélectriques, préserver la propriété publique des grands ouvrages, relancer les investissements et sécuriser l'avenir de la filière. Elle a également rappelé que l'hydroélectricité ne saurait être appréhendée sous le seul angle de la production électrique, mais qu'elle participe également à la gestion de la ressource en eau, à l'aménagement des territoires et à la souveraineté énergétique du pays.

Au fil des échanges, un constat commun s'est dégagé : l'hydroélectricité demeure une énergie stratégique pour la France. Forte de son histoire, de sa capacité de pilotage et de ses multiples services rendus aux territoires, elle apparaît plus que jamais comme un pilier de la transition énergétique et de la souveraineté nationale.



Regardez la rediffusion juste ici ! 

## ÉCHANGE CROISÉ - Cadre réglementaire de l'hydroélectricité : vers davantage de visibilité et de dialogue avec l'État

L'échange croisé consacré au « Cadre réglementaire de l'hydroélectricité : actualités et évolutions » organisé le 10 juin a réuni Aurélien Rizzon, chef de projet hydroélectricité à la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), Xavier Casiot et Jean-Marc Levy, respectivement Président et délégué général de France Hydro Électricité.

Les échanges ont permis d'aborder les principales attentes des producteurs hydroélectriques en matière de visibilité économique, de dispositifs de soutien, de préservation du potentiel de production et de dialogue avec les administrations. L'exercice a également offert l'occasion à la DGEC de présenter les orientations actuellement en préparation dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3).

Dès l'ouverture, Xavier Casiot a posé le cadre des préoccupations de la profession : assurer aux exploitants une visibilité suffisante pour investir, rénover et exploiter durablement leurs installations dans un contexte marqué par l'évolution rapide des dispositifs réglementaires.

Xavier Casiot :

*« Les producteurs ont besoin de visibilité économique, de continuité dans les dispositifs, de reconnaissance de leurs contraintes de terrain et d'une vraie vision de moyen terme sur la place de l'hydroélectricité dans le système électrique. »*



Face à ces attentes, Aurélien Rizzon a détaillé la feuille de route actuellement portée par la DGEC. Il a confirmé la volonté de l'État de poursuivre le soutien à l'hydroélectricité à travers plusieurs outils complémentaires : appels d'offres, futurs arrêtés tarifaires, dispositif spécifique pour la rénovation des installations et réflexion sur les STEP. Il a également apporté des éléments de calendrier attendus par la profession, notamment sur l'appel d'offres en cours, le futur arrêté rénovation (HR26) et la préparation du futur dispositif H27 appelé à succéder au H16 bis.

Aurélien Rizzon :

*« Aujourd'hui, il y a bien la volonté d'avoir un dispositif de soutien qui prendra le relais du H16. »*



L'un des messages majeurs de cette séquence a porté sur la recherche d'une meilleure prise en compte des spécificités de la filière hydroélectrique. Le représentant de la DGEC a souligné sa volonté de renforcer les échanges avec les acteurs de terrain et de mieux intégrer les contraintes propres à l'hydroélectricité dans les futurs textes réglementaires.

## ÉCHANGE CROISÉ - Cadre réglementaire de l'hydroélectricité : vers davantage de visibilité et de dialogue avec l'État

Au-delà des mécanismes économiques, les discussions ont largement porté sur **la préservation du potentiel hydroélectrique existant**. Les représentants de FHE ont relayé les préoccupations récurrentes des producteurs concernant les débits réservés, les prescriptions environnementales, les relations avec certains services instructeurs ou encore les contraintes liées au domaine public fluvial.

Sur ces sujets, la DGEC a rappelé la nécessité de concilier développement des énergies renouvelables et protection de la biodiversité, tout en insistant sur l'importance du dialogue entre les différentes parties prenantes.

**Aurélien Rizzon :**

*« Nous sommes attachés à un vrai dialogue entre les services. »*



Le chef de projet hydroélectricité a également mis en avant plusieurs outils destinés à faciliter la résolution des difficultés rencontrées sur le terrain, notamment le médiateur de l'hydroélectricité, désormais généralisé à l'ensemble du territoire, ainsi que les référents économiques mobilisables dans le cadre des procédures d'instruction.

Enfin, les échanges ont permis d'aborder des sujets très concrets tels que les prix négatifs, les raccordements, les difficultés rencontrées par certaines installations situées entre plusieurs dispositifs de soutien ou encore les discussions engagées avec Voies Navigables de France sur les redevances domaniales. Sur l'ensemble de ces questions, la DGEC a réaffirmé sa volonté de maintenir un dialogue régulier avec la filière afin d'améliorer progressivement les dispositifs existants.

En conclusion, cet échange a permis aux producteurs de disposer d'une vision actualisée des travaux en cours au sein de l'administration et des évolutions attendues dans les prochains mois. S'il demeure des interrogations sur certains arbitrages à venir, notamment tarifaires, la rencontre a confirmé une volonté partagée de renforcer les échanges entre l'État et les acteurs de l'hydroélectricité afin de sécuriser les investissements et accompagner le développement de cette énergie renouvelable stratégique pour le système électrique français.



Regardez la rediffusion juste ici !

## ATELIER - Intelligence artificielle et hydroélectricité : des exploitants partagent leurs retours d'expérience

L'intelligence artificielle s'invite progressivement dans le quotidien des producteurs d'hydroélectricité : à l'occasion d'un atelier dédié lors des Rencontres, les retours d'expérience d'exploitants utilisant l'IA au quotidien ont permis de dépasser les idées reçues et d'explorer des usages très concrets déjà mis en œuvre sur le terrain. Animée par Aurélie Dousset, responsable communication de France Hydro Électricité, cette séquence a réuni Alexandre Thoreau, dirigeant de Cayrol International, et Nicolas Da Silva, dirigeant d'Erema. Tous deux ont partagé leurs expériences, leurs réussites mais aussi les précautions indispensables à prendre pour intégrer efficacement ces nouveaux outils dans une activité d'exploitation hydroélectrique.

Avant de donner la parole aux intervenants, l'atelier s'est ouvert sur les résultats d'un sondage réalisé auprès des participants des Rencontres. Sur les 34 répondants, un peu plus de la moitié ont indiqué utiliser déjà des outils d'intelligence artificielle dans leur activité professionnelle. Les usages les plus fréquemment cités concernent la recherche d'information, l'analyse documentaire, la veille réglementaire ou encore la rédaction de contenus. À l'inverse, la fiabilité des réponses produites et la protection des données apparaissent comme les principales préoccupations exprimées par les producteurs. Des résultats qui ont servi de point de départ aux échanges entre exploitants utilisateurs de l'IA et participants (découvrir en détail ci-après).

En ouverture, les intervenants ont confirmé que l'IA est déjà une réalité dans leurs entreprises. Loin des scénarios futuristes souvent associés à cette technologie, son usage concerne aujourd'hui principalement des tâches administratives, réglementaires et techniques particulièrement chronophages.



**Alexandre Thoreau** a ainsi présenté de nombreux cas d'usage concrets : traitement de données de comptage, analyse réglementaire, préparation de dossiers administratifs, rédaction de rapports techniques ou encore assistance à l'exploitation des centrales.

**Alexandre Thoreau :**

*« Dans le traitement de la data, on va beaucoup plus vite. »*

Selon lui, l'IA agit avant tout comme un assistant particulièrement performant capable de produire en quelques secondes des synthèses, des analyses ou des comparaisons qui nécessitaient auparavant plusieurs heures de travail. Il a notamment illustré son propos par des exemples de traitement de facturation, d'analyse de scénarios techniques ou de génération automatique de rapports d'études. Mais l'atelier a également permis de rappeler que ces gains de productivité ne dispensent jamais de l'expertise humaine. Les deux exploitants ont insisté sur la nécessité de vérifier les résultats produits et de conserver un regard critique sur les réponses obtenues.

**Alexandre Thoreau :**

*« Il faut être expert pour pouvoir être sûr que la machine donne un résultat satisfaisant. »*

# Sondage HYDRO & IA

Échantillon : 34 répondants participants aux Rencontres

34 répondants :

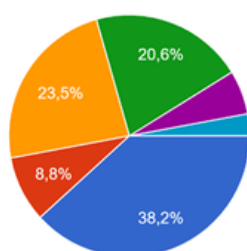
71% de producteurs et 29% de fournisseurs

79 % des répondants utilisent l'IA

quotidiennement (35%) ou ponctuellement (44%)

Selon vous, quel est aujourd'hui le principal bénéfice de l'IA ? (1 choix possible)

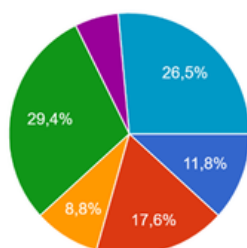
34 réponses



- Gain de temps
- Amélioration de la qualité d'exploitation
- Accès plus rapide à l'information
- Aide à la prise de décision
- Je n'ai pas encore identifié de bénéfice
- Consolidation de référentiels d'analyse avec une rapidité accrue

Quel est aujourd'hui votre principal frein à l'utilisation de l'IA ? (1 choix possible)

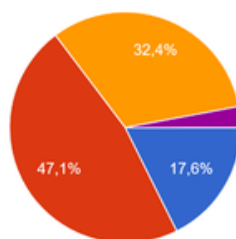
34 réponses



- Manque de temps pour se former
- Manque de connaissances sur les outils
- Questions de confidentialité des données
- Fiabilité des réponses
- Absence de cas d'usage identifié
- Je n'ai pas de frein particulier

Pensez-vous que l'IA transformera significativement le métier d'exploitant-e hydroélectrique dans les 5 prochaines années ?

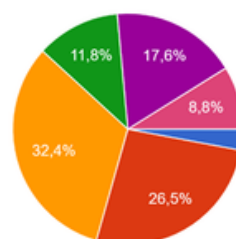
34 réponses



- Oui, fortement
- Oui, mais de façon limitée
- Peu probable
- Non, pas du tout
- Sans opinion

Dans quel domaine de l'hydroélectricité l'IA vous semble-t-elle la plus prometteuse ? (1 choix possible)

34 réponses



- Maintenance et diagnostic des équipements
- Analyse des données d'exploitation
- Prévision hydrologique et gestion de la ressource en eau
- Commercialisation de l'électricité et marchés
- Gestion administrative et réglementaire
- Relation avec les parties prenantes
- Je ne sais pas

# ATELIER - Intelligence artificielle et hydroélectricité : des exploitants partagent leurs retours d'expérience

La question de la fiabilité et de la sécurité des données a d'ailleurs occupé une place centrale dans les échanges. **Nicolas Da Silva** a expliqué avoir fait le choix de développer des outils d'intelligence artificielle hébergés en interne afin de conserver la maîtrise complète des informations techniques et d'exploitation de ses installations.

**Nicolas Da Silva :**  
*« Les mettre sur internet, ce n'est pas super. »*

Cette approche permet selon lui de bénéficier des avantages de l'IA tout en limitant les risques liés à la confidentialité des données. Les modèles sont alors entraînés uniquement sur les documents et informations fournis par l'entreprise, ce qui améliore également la pertinence des réponses obtenues.



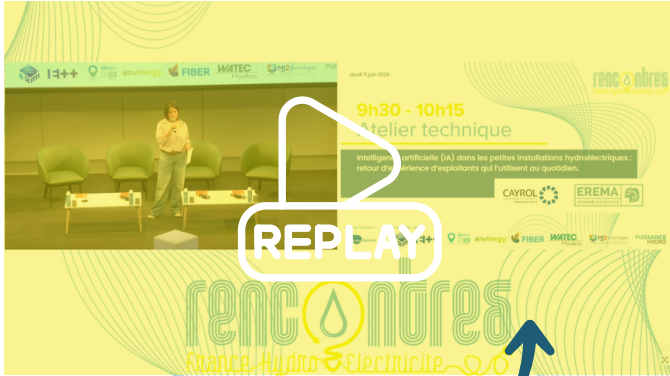
Au-delà des usages actuels, les intervenants ont évoqué les perspectives offertes par l'IA pour l'exploitation des centrales. Analyse prédictive, détection précoce des dérives de fonctionnement, aide à la maintenance, supervision automatisée ou encore optimisation de la production figurent parmi les développements les plus prometteurs.

Pour Nicolas Da Silva, l'enjeu principal consiste à libérer du temps pour permettre aux exploitants de se concentrer sur les tâches à plus forte valeur ajoutée.

**Nicolas Da Silva :**  
*« Le vrai intérêt, c'est de gagner du temps sur des actions laborieuses pour se concentrer sur des choses plus importantes. »*

Les échanges ont également mis en lumière un point de vigilance partagé : l'IA ne remplace ni les compétences techniques ni l'expérience des exploitants. Les intervenants ont rappelé que la qualité des résultats dépend directement de la qualité des données fournies, de la capacité à formuler les bonnes questions et de l'expertise de celui qui interprète les réponses.

En conclusion, cet atelier a montré que l'intelligence artificielle n'est plus une technologie réservée aux grands groupes ou aux secteurs numériques. Déjà utilisée par plusieurs exploitants hydroélectriques, elle apparaît comme un outil d'aide à la décision et de gain de productivité dont le potentiel est considérable. À condition d'être encadrée, sécurisée et maîtrisée, elle pourrait progressivement devenir un nouvel allié des producteurs dans la gestion quotidienne de leurs installations.



Regardez la rediffusion juste ici ! 

## ATELIER - Flexibilité sur les petites installations hydroélectriques : comment la mettre en oeuvre ?

Comment les petites installations hydroélectriques peuvent-elles contribuer à l'équilibre du système électrique tout en générant de nouveaux revenus ? C'est autour de cette problématique que s'est déroulé l'atelier « Flexibilité sur les petites centrales hydroélectriques : comment la mettre en oeuvre ? », animé par Aurélie Dousset, responsable communication de France Hydro Électricité, avec les témoignages de Hervé Ferraris Besso (Energy Pool), Romain Delorme (Serhy) et Renaud Guillaume (Forces Hydroliq).

À travers des retours d'expérience concrets et des explications opérationnelles, les intervenants ont montré que les marchés de flexibilité, longtemps réservés aux grandes installations, deviennent aujourd'hui accessibles aux petites centrales hydroélectriques.

Pour introduire le sujet, **Hervé Ferraris Besso, Energy Pool**, a rappelé le rôle croissant de la flexibilité dans un système électrique de plus en plus dépendant de moyens de production variables. L'hydroélectricité, grâce à sa réactivité naturelle, dispose d'atouts particulièrement recherchés par le gestionnaire de réseau.

**Hervé Ferraris Besso :**

*« Pour l'hydro, c'est rarement un problème parce que les profils de production bougent assez peu dans le temps. »*



L'intervention a permis de démystifier le fonctionnement des mécanismes de réserve et d'effacement. Concrètement, les exploitants mettent à disposition une partie de leur capacité de production, que RTE peut activer afin de contribuer à l'équilibre instantané du réseau.

Les échanges ont notamment détaillé les exigences techniques de certification, les essais de qualification et les modalités de communication en temps réel avec le gestionnaire du réseau de transport. Les participants ont ainsi découvert que les centrales doivent démontrer leur capacité à suivre des consignes de modulation précises et à respecter des rampes de variation de puissance définies par RTE.

Le témoignage de **Romain Delorme, Groupe Serhy**, a apporté un éclairage concret sur la mise en oeuvre du dispositif au sein d'une installation déjà engagée dans ces mécanismes. Il a notamment souligné le caractère très opérationnel du marché de la flexibilité, avec des sollicitations régulières tout au long de l'année.

**Romain Delorme :**

*« En moyenne, on est sur quasiment une dizaine d'activations par jour. »*



# ATELIER - Flexibilité sur les petites installations hydroélectriques : comment la mettre en oeuvre ?

Selon les retours d'expérience présentés, les activations représentent environ 10 % du temps d'exploitation, soit quelques heures par jour en moyenne, avec une fréquence très variable selon les besoins du réseau.

La question de la rentabilité a naturellement occupé une place importante dans les échanges. Si les exploitants ont souligné le manque de recul sur les résultats à long terme, les premières tendances apparaissent encourageantes.

**Renaud Guillaume, Forces Hydroliq :**  
*« Nous, on considère que cela peut représenter à terme une dizaine de pourcents de chiffre d'affaires supplémentaire. »*



Les intervenants ont expliqué que ces revenus viennent s'ajouter à ceux issus de la vente d'électricité, la participation aux marchés de flexibilité donnant lieu à plusieurs formes de rémunération : mise à disposition de capacité, activation effective et mécanismes de compensation associés.

Autre sujet régulièrement évoqué par les producteurs : le risque lié aux pénalités. Sur ce point, Hervé Ferraris Besso s'est voulu rassurant. Les pénalités concernent essentiellement les indisponibilités imprévues ou les pannes empêchant une centrale de répondre à ses engagements.

**Hervé Ferraris Besso :**  
*« Les pénalités sont principalement liées aux pannes et représentent généralement quelques pourcents seulement. »*

Les retours présentés montrent que ces coûts demeurent limités et restent proportionnés au niveau réel d'indisponibilité des installations.

Au-delà des aspects techniques et économiques, cet atelier a mis en évidence une évolution majeure pour la filière : les petites centrales hydroélectriques disposent désormais d'opportunités concrètes pour valoriser leur capacité de modulation et participer activement à l'équilibre du système électrique. Une perspective qui ouvre de nouvelles sources de revenus tout en renforçant la contribution de l'hydroélectricité à la stabilité du réseau et à la transition énergétique.



Regardez la rediffusion juste ici !

## ATELIER - Autorisation environnementale : les clés pour un dossier efficace

Parmi les sujets attendus des Rencontres, l'atelier consacré à l'autorisation environnementale a réuni un large public venu échanger directement avec les services instructeurs sur les attentes de l'administration, les difficultés rencontrées sur le terrain et les bonnes pratiques permettant de sécuriser les dossiers.

Animé par **Cécile Bellot**, responsable environnement de France Hydro Électricité, et **Christine Etchegoyhen**, présidente de la commission environnement de FHE, cet atelier a donné la parole à **Stéphanie Retournay**, cheffe du pôle Milieux Aquatiques à la DDT de la Drôme, et à **Christophe Pornon**, du service Eau, Hydroélectricité et Nature de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Dès le début des échanges, les intervenants ont insisté sur un message central : la qualité d'un dossier repose avant tout sur l'anticipation et le dialogue en amont du dépôt de la demande. Les services de l'État ont rappelé que les échanges préalables permettent souvent d'identifier les points sensibles, de préciser les études nécessaires et d'éviter des délais supplémentaires pendant l'instruction.



**DREAL Auvergne-Rhône-Alpes**  
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement



L'objectif visé par l'atelier : expliquer concrètement comment construire un dossier solide, anticiper les attentes des services instructeurs et favoriser un dialogue efficace entre exploitants et administration.



**Stéphanie Retournay :**

*« Il faut venir en discuter avec nous. »*



Les échanges ont permis de revenir sur les différentes étapes de l'autorisation environnementale, les délais d'instruction, les possibilités de compléments ainsi que les situations particulières rencontrées dans le cadre des renouvellements d'autorisations. Les représentants de l'administration ont également apporté plusieurs éclairages pratiques sur la gestion des délais, rappelant que les services cherchent à maintenir un dialogue constant avec les exploitants lorsque l'instruction se prolonge.

## ATELIER - Autorisation environnementale : les clés pour un dossier efficace

Un autre sujet important concernait les renouvellements d'autorisations et les craintes exprimées par certains exploitants quant aux risques de recours lors de la délivrance de nouveaux actes administratifs. Sur ce point, les intervenants ont souligné que les renouvellements à l'identique génèrent très peu de contentieux dans leur expérience.

**Christophe Pornon :**

*« Sur un renouvellement à l'identique, franchement, on n'a jamais eu ça. »*

L'atelier a également permis d'aborder un sujet régulièrement débattu dans la filière : les études de débit minimum biologique (DMB). Les représentants de l'État ont rappelé que plusieurs méthodes peuvent être mobilisées selon les caractéristiques du cours d'eau et que les approches de type microhabitat ne sont pas adaptées à toutes les situations, notamment dans les cours d'eau de montagne. Ils ont insisté sur la nécessité de choisir une méthodologie pertinente et argumentée plutôt que d'appliquer systématiquement une méthode unique.

**Christophe Pornon :**

*« On attend d'avoir une vraie discussion sur ce sujet-là. »*



Au-delà des aspects réglementaires, cet atelier a surtout mis en évidence une volonté partagée de renforcer les échanges entre les producteurs et les services instructeurs. Les intervenants ont rappelé que l'administration ne se limite pas à un rôle de contrôle mais accompagne également les porteurs de projet dans la recherche de solutions adaptées aux contraintes réglementaires et opérationnelles. Ils ont notamment souligné l'importance de la confiance mutuelle et de la transparence dans la conduite des dossiers.

En conclusion, les participants sont repartis avec un message simple mais essentiel : un dossier efficace ne repose pas uniquement sur la qualité des études produites. Il se construit également grâce à un dialogue précoce avec les services de l'État, à une bonne compréhension des enjeux environnementaux du projet et à une capacité partagée à rechercher des solutions pragmatiques pour concilier production hydroélectrique et préservation des milieux aquatiques.



Regardez la rediffusion juste ici ! 

## Marché des centrales hydroélectriques : un secteur qui retrouve ses équilibres

En clôture des Rencontres, l'atelier consacré à l'actualité des marchés de la vente d'installations hydroélectriques a permis aux participants de prendre du recul sur les grandes tendances qui structurent aujourd'hui les transactions dans la petite hydroélectricité. Animée par Antoine Guibert et Clémence Contréras d'Envinergy, cette présentation s'est appuyée sur près de cinquante années de données de marché et plusieurs centaines de transactions réalisées dans le secteur.

Le premier enseignement partagé par les intervenants est celui d'un changement de cycle. Après plusieurs années particulièrement favorables aux vendeurs, marquées par une forte concurrence entre acquéreurs et des valorisations élevées, le marché est progressivement revenu à des niveaux plus mesurés sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, du ralentissement des financements et de l'évolution du contexte énergétique.

**Antoine Guibert :**

*« On est sur un marché qui est plutôt acheteur actuellement. »*



Les chiffres présentés illustrent cette évolution. Sur un échantillon de près de 400 centrales vendues depuis 2007, le prix médian observé reste de l'ordre de dix fois le chiffre d'affaires annuel, mais avec des variations importantes selon les périodes de marché et les caractéristiques des installations.

L'analyse met également en évidence un allongement significatif des délais de transaction.

Alors que les ventes pouvaient être conclues relativement rapidement il y a une dizaine d'années, le délai médian entre la signature d'un mandat et la finalisation d'une opération atteint désormais près d'un an. Une évolution qui conduit les exploitants souhaitant céder leur installation à anticiper davantage leurs démarches.

**Antoine Guibert :**

*« Aujourd'hui, sur les douze derniers mois glissants, on est à 360 jours entre le moment où on signe un mandat et où on fait la vente. »*



Autre constat marquant : le profil des acheteurs a évolué. Les grands groupes énergétiques, très présents entre 2017 et 2020, ont réduit leur activité sur ce segment. Le marché est désormais davantage porté par des producteurs indépendants, qui représentent à nouveau une part importante des acquéreurs.

**envinergy**

## Marché des centrales hydroélectriques : un secteur qui retrouve ses équilibres

Les intervenants ont également détaillé les principaux facteurs qui influencent aujourd'hui la valeur d'une centrale. Au-delà des performances techniques et économiques, la durée restante du contrat d'obligation d'achat demeure un élément déterminant. Les installations bénéficiant d'une visibilité longue sur leurs revenus continuent d'attirer les investisseurs, tandis que celles approchant de la fin de leur contrat suscitent davantage de prudence.



**Antoine Guibert :**

**« Les investisseurs privilégieront toujours 20 ans de visibilité en obligation d'achat plutôt que quelques années sur le marché libre. »**



La pression réglementaire et environnementale constitue également un critère de plus en plus observé lors des acquisitions. Les perspectives de renouvellement des titres, les exigences environnementales futures ou encore les investissements susceptibles d'être imposés à moyen terme sont désormais pleinement intégrés dans l'évaluation des actifs.

**Antoine Guibert :**

**« Les belles centrales sans défaut ne sont pas touchées aujourd'hui. »**

Pour conclure, Clémence Contréras a présenté plusieurs opérations actuellement en commercialisation ainsi que des ventes d'envergure à venir, illustrant le maintien d'une activité soutenue sur le marché malgré un contexte plus sélectif. Les intervenants ont rappelé que la qualité des actifs, leur visibilité économique et leur situation réglementaire demeurent les principaux moteurs de valorisation. Un message rassurant pour les exploitants : malgré un environnement plus exigeant, les centrales bien entretenues, sécurisées et disposant de perspectives claires continuent de susciter l'intérêt des investisseurs.

**Clémence Contréras :**

**« Les centrales en exploitation représentent au total 26 MW, auxquels s'ajoutent plusieurs projets en développement. »**



Regardez la rediffusion juste ici !

Ren  
dez-  
vous **2**  
en

**0**

**2**

**7**

## Toute l'actualité des Rencontres sur

[www.rencontres-france-hydro-electricite.fr](http://www.rencontres-france-hydro-electricite.fr)



### Voir le programme

Consultez le programme 2026 sur notre site internet.



### Voir les exposants présents

Consultez la liste des exposants présents en 2026 sur notre site internet.



### Consulter les photos de l'évènement

Consultez et téléchargez les photos prises lors des Rencontres 2026.

Crédit photo : Bruno Gouhoury